

Neuchâtel: le Musée d'ethnographie va rendre des objets rituels à l'Afrique du Sud

01.10.2025, Nicolas Willemin

A la suite d'une demande de 2016 d'une famille «royale» sud-africaine, le Musée d'ethnographie de Neuchâtel se prépare à rendre à ce pays une série d'objets rituels. Ils avaient été acquis autour des années 1900 par le missionnaire neuchâtelois Henri-Alexandre Junod.

Depuis ce mercredi 1er octobre, une délégation sud-africaine de sept personnes se trouve à Neuchâtel pour discuter avec les responsables du Musée d'ethnographie (MEN) du retour dans leur pays d'une série d'objets rituels. Ceux-ci ont été acquis par le MEN entre 1899 et 1911 via le missionnaire neuchâtelois Henri-Alexandre Junod.

Ce dernier a été actif tout d'abord dans l'actuelle Mozambique, alors colonie portugaise, où il s'est intéressé à la langue d'une tribu, les Ba-Ronga. Il s'est ensuite rendu dans le nord de l'Afrique du Sud, au Transvaal, où il a dirigé une école à Shiluvane, aujourd'hui situé dans la province de Limpopo. Outre ses activités missionnaires, il s'est intéressé de près aux cultures locales et il s'est lié avec un notable de la famille royale du lieu, les Nkouna, le régent Mankhelu.

C'est ce dernier qui lui confiera plusieurs objets utilisés lors de cérémonies à vocation rituelle et spirituelle, voire thérapeutique. Officiellement, Junod expliquera qu'il les a achetés à Mankhelu ou à ses héritiers, avant de les revendre au Musée d'ethnographie de Neuchâtel lors de ses retours en Suisse.

Le régent Mankhelu photographié par Henri-Alexandre Junod pour son livre «The Life of a South African Tribe» (1912).

En 2016, des descendants de cette famille royale se sont adressés au MEN pour demander qu'on leur rende trois de ces objets considérés comme faisant partie de leur patrimoine familial. Il s'agit d'abord d'un panier contenant un jeu d'osselets et de coquillages comprenant une trentaine de pièces, dont certaines sont nommées.

Un missionnaire initié

Selon Junod, qui a consacré un ouvrage en anglais à cette tribu, «The Life of a South African Tribe» (1912), les osselets divinatoires, arrivés au musée en 1899, sont utilisés par ce qu'il appelle des «magiciens».

«Dans son livre, Junod explique comment on peut interpréter les signes que donnent ces osselets», indique Aurélie Carré, la directrice du MEN. «Pour cela, il fallait être initié, ce qui était le privilège du chef, et visiblement le missionnaire a pu être initié, ce qui démontre la relation étroite qu'il entretenait avec Mankhelu.»

En 1903, Junod vend au MEN, «pour un franc», un astragale de bœuf, osselet récupéré sur un animal sacrifié, et conservé comme amulette par Mankhelu.

L'astragale de bœuf (en bas de l'image à droite) avec quelques osselets. Photo: Nicolas Willemin

Enfin, la dernière pièce conservée à Neuchâtel est arrivée en 1911: c'est une canne en bois sculpté qui appartenait à ce

notable et qui, selon Junod, daterait «d'au moins 1850 (art indigène avant l'influence européenne)».

Le haut de la canne en bois avec sa tête sculptée. Photo: Nicolas Willemin

Ces trois objets faisaient partie de l'exposition permanente du musée jusqu'au milieu des années 1950, quand le directeur Jean Gabus a complètement réorganisé la présentation des collections.

«Ils ont rarement été sortis de nos réserves par la suite, mis à part pour l'exposition 'Derrière les cases de la mission', en 2020, sur les missionnaires protestants suisses au Mozambique et en Afrique du Sud», relève Aurélie Carré

Avec les héritiers et l'Etat sud-africain

Depuis la première demande de la famille il y a neuf ans, reçue via l'ambassade d'Afrique du Sud à Berne, les contacts se sont poursuivis avec la direction du musée. Deux délégations familiales sont d'ailleurs déjà venues à Neuchâtel en 2018 et 2023. «La première fois, elle était conduite par Samuel Shiluvane, le chef de la famille Nkuna, décédé depuis», précise Aurélie Carré.

Celle-ci précise qu'«il ne s'agit pas d'une restitution au sens juridique du terme, car il n'y a pas eu vol ou spoliation, mais plutôt au sens éthique, dans le cadre légal qui existe en Suisse pour la remise volontaire d'objets».

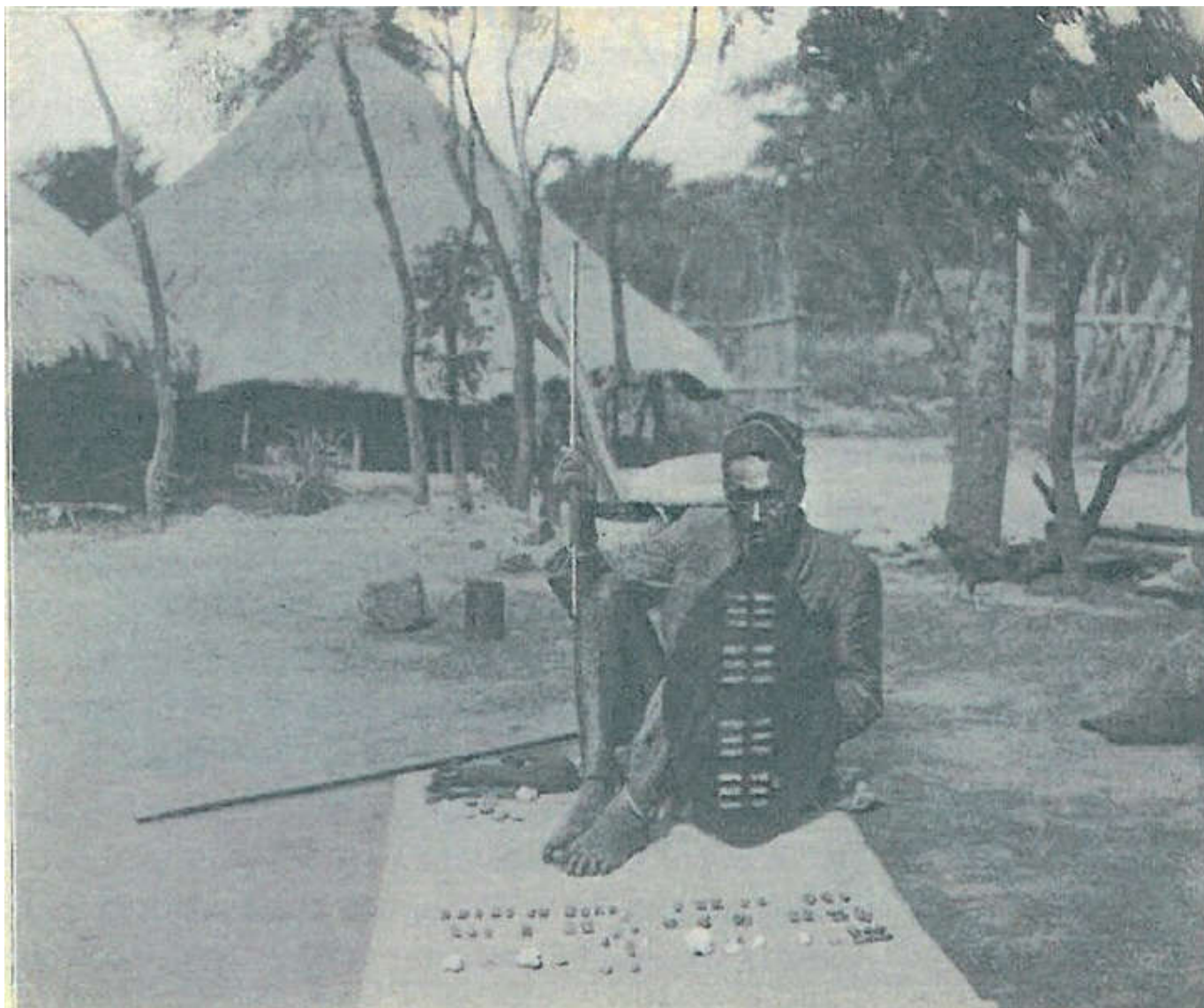
Ces derniers mois, les choses se sont accélérées et la famille est passée par le canal diplomatique, via le ministre sud-africain de la culture Gayton McKenzie. Dans quelques semaines, à l'occasion d'une visite d'Etat du président sud-africain à Berne, les héritiers pourront symboliquement se réapproprier les objets.

Ceux-ci seront ensuite remis officiellement par la Ville de Neuchâtel à la Sahra (South African Heritage Resources Agency), institution publique pour les biens culturels historiques. Par ailleurs, un accord de collaboration scientifique sera signé entre le MEN et le Ditsong National Museum of Natural History

Désormais, Aurélie Carré et son équipe préparent le transfert effectif des objets aux Sud-Africains. Ils ont été soigneusement conditionnés dans deux boîtes distinctes qui devraient voyager en bagages à main dans un avion pour l'Afrique du Sud, plus de cent ans après un voyage inverse.



La directrice du Musée d'ethnographie, Aurélie Carré, présente la boîte préparée pour le transport du panier, des osselets et de l'astragale de boeuf. Photo: Nicolas Willemin



Le régent Mankhelu photographié par Henri-Alexandre Junod pour son livre «The Life of a South African Tribe» (1912).
L'astragale de bœuf (en bas de l'image à droite) avec quelques osselets. Photo: Nicolas Willemin
Le haut de la canne en bois avec sa tête sculptée. Photo: Nicolas Willemin



L'astragale de bœuf (en bas de l'image à droite) avec quelques osselets. Photo: Nicolas Willemin
Le haut de la canne en bois avec sa tête sculptée. Photo: Nicolas Willemin

